

Section de Vaucluse

tél : 04.90.27.72.98

mail : solidairesfinancespubliques.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr

COMPTE RENDU du CTL du 28 Novembre 2017

Toutes les organisations syndicales étaient présentes pour cette deuxième convocation de ce CTL initialement prévu le 22 novembre (SFP, CGT, FO et CFDT).

Une fois n'est pas coutume, nous avons ouvert ce CTL par une déclaration liminaire commune avec la CGT et la CFDT (copie jointe).

De plus, la pétition contre les nouvelles « règles » de gestion a été remise au Président de cette séance, charge pour lui de la faire remonter au Directeur général.

Evidemment, le sujet des mutations a été évoqué. Le Président a souligné les points positifs, selon lui, de ces nouvelles règles au regard des demandeurs de mutations. Nous lui avons rappelé que cette réforme toucherait surtout celles et ceux qui seront concernés par des restructurations de services ou des suppressions de postes et autres fermetures. Toutefois, ce point ne figurant pas à l'ordre du jour, nous n'avons pas approfondi le sujet.

- Point n°1 : approbation du PV du CTL du 15/06/2017. Toutes les éventuelles rectifications ayant été effectuées en amont de ce CTL, nous avons voté pour son approbation.

- Point n°2 : adoption des ponts dits « naturels » au titre de 2018 : 7 possibilités sont offertes : les 30/04/2018, 07/05/2018, 09/05/2018, 11/05/2018, 02/11/2018, 24/12/2018 et 31/12/2018.

Dans un premier temps, la direction a retenu 3 dates : les 11/05/2018, 02/11/2018 et 24/12/2018. Au final, l'administration a décidé d'y ajouter le 31/12/2017.

Pour ce qui nous concerne, le fait que ces ponts soient « monnayés » par les congés des agents (congés annuels, ARTT, fractionnement, compte épargne temps, récupération d'horaires variables) pose le problème du libre choix de l'agent pour ces congés. Nous aurions souhaité au contraire que ces ponts soient offerts aux agents, histoire de récompenser une (minuscule!) partie de leurs efforts !

Par conséquent, nous avons voté contre cette proposition, FO et la CFDT ont voté pour, la CGT s'est abstenue.

- Point n°3 : plusieurs sujets ont été présentés pour information de ce CTL, et n'ont donc pas été soumis au vote.

- Modification provisoire du règlement intérieur des horaires variables.

Cette proposition à l'initiative de la direction a été soumise au vote de l'ensemble des agents DGFIP de la Cité administrative d'Avignon. Le but était de proposer plusieurs modifications horaires pour faire face aux désagréments de circulation automobile dans la Cité des Papes engendrés par les travaux du Tramway. C'est le choix n°1 qui a été adopté, à savoir, porter l'heure d'arrivée dans les services à 7h00 au lieu de 7h30. Ce choix sera opérationnel dès le 11/12/2018. Cette modification ne durera que le temps des travaux. A l'issue, les services retrouveront leurs horaires actuels.

- Extension de la préfiguration du télétravail à domicile à la DDFIP de Vaucluse.

Le département a été sélectionné par la DGFIP pour l'extension de l'expérimentation du télétravail. Plusieurs points sont à retenir : des agents volontaires seront sélectionnés par la Direction (ordre de grandeur : 20 agents). Les conventions seront individuelles. Les jours télétravaillés ne pourront pas être supérieurs à 3 par semaine, probablement découpés par demi-journées. Les missions pour lesquelles l'accueil du public, les déplacements sur le terrain, les manipulations de valeurs ou d'actes (papiers) sont indispensables, sont exclues du périmètre.

Le matériel est financé par l'administration mais pas le surcoût de l'assurance et de l'électricité consommée. Les notes d'information seront mises en lignes sur le site Ulysse local, et un message sera adressé à tous les agents. La mise en route est prévue pour début 2018.

- Définition des quatre indicateurs complémentaires au tableau de veille sociale (TBVS) adaptés au département.

Ces indicateurs ont été choisis lors d'une réunion de travail placée en amont de ce CTL. Toutes les organisations syndicales étaient présentes.

Les indicateurs retenus sont les suivants : moyenne et médiane d'âge des agents en poste ; taux d'absentéisme (arrêts maladies ordinaires et longue durée) ; nombre de mutations déposées et non satisfaites (mouvement national et local) ; emplois non pourvus.

Ces indicateurs complémentaires permettront ainsi de mieux éclairer les données rendues par le TBVS au vu de la réalité de notre département.

La séance s'est terminée sur les questions diverses. Nous avons évoqué la situation hautement dégradée du SPF d'Orange. Les collègues ont remis une « fiche d'alerte » signée et remise en mains propres au Directeur lors de sa visite de service. La direction s'est engagé à positionner deux agents EDR pour le mois de décembre. Nous avons insisté sur les problématiques techniques rencontrées par ce service et demandé à la Direction qu'un véritable soutien soit mis en place.

Un peu dans le même registre, la situation de l'équipe de recouvrement forcé de la Direction a été évoquée. La Direction compte affecter un cadre A supplémentaire (et volontaire) pris sur un autre service de la Direction à compter du printemps prochain.

Nous avons terminé avec la trésorerie hospitalière de Carpentras pour laquelle le Directeur s'est engagé à pourvoir les postes dès que la possibilité se présentera, notamment par le biais des mouvements de mutations.

Vos élus qui ont siégé pour ce CTL :

Arnaud BEAUJARD (SPFE Avignon)

Benoît SAUTECOEUR (EDR)

Loïc ROBERT (SIP Avignon)

Laurent DERBES (SIP Avignon)